

ÉDITO

Information erronée : « La Pologne légalise le refoulement à ses frontières » titre le Figaro <<https://www.lefigaro.fr>>. « Le parlement polonais a approuvé jeudi 14 octobre un amendement à la loi nationale sur les étrangers qui légalise la pratique controversée de refoulement à la frontière et permet d'ignorer une demande d'asile formulée après le passage illégal de la frontière ». C'est très révélateur des lieux communs erronés que l'on entend dans la plupart des médias. Tout d'abord, le refoulement (*push back*) massif ou pas, est interdit par le droit international. Une personne qui franchit vient demander asile dans un pays en franchissant une frontière, sans présenter de papier et sans passer par un poste frontière, n'est pas dans l'illégalité. Les autorités sont dans l'obligation d'accueillir dignement et d'examiner sa demande dans le respect de la convention de Genève. Elles ont alors le droit de ne pas accepter. Nous rappelons que la Pologne est signataire de cette convention, ainsi que des traités européens. Cela signifie que la réalité est l'inverse de ce qu'affirme *Le Figaro* : le refoulement n'est pas « controversé » mais bien illégal, et les personnes qui fuient les persécutions ne sont pas dans l'illégalité, mais dans le droit international ; il faut alors les appeler, non pas « *migrant.e.s* » (sous-entendu « économiques » dans le langage courant), mais personnes en demande d'asile et de protection.

INFOS INTERNATIONALES

En Pologne, des migrants gazés et traînés dans la boue après avoir tenté de passer la frontière. *InfoMigrants* nous dit ce qu'il en est : <https://www.infomigrants.net>.

Des Polonais aident les migrants. Des volontaires polonais se rendent dans la forêt pour aider les réfugiés bloqués le long de la frontière biélorusse. À lire sur <https://Aide aux migrants en Pologne>.

Les pays riches, dépensent bien plus d'argent à renforcer leurs frontières qu'à contribuer au développement des pays pauvres : c'est ce qu'a étudié un rapport du Transnational Institute. <https://Bien-plus-d-argent-pour-refouler-les-migrants...> et aussi la technologie au service du refoulement des migrants : <https://Contre-les-migrants-toujours-plus-de-technologie>.

Deux semaines à bord de l'Océan Viking. Le journaliste de SOS Méditerranée, Abda Sall, a embarqué à bord de l'Océan Viking : « *Violences, tortures, esclavage... Malgré les difficultés en Europe, ils se disent que ça ne pourra pas être pire qu'en Libye* ». Il raconte ... À voir sur <https://www.tf1.fr/>.

Étude comparative des législations relatives aux mineurs étrangers non accompagnés, dans les pays suivants : Allemagne - Belgique - Espagne - Italie - Pays-Bas - Royaume-Uni - Suède. L'étude a été réalisée à la demande de la mission d'information commune sur la situation des mineurs isolés : <http://www.senat.fr/lc/lc297/lc297.pdf>.

INFOS NATIONALES

Calais // Soutien à une grève de la faim. Depuis le 11 octobre dernier, trois militant.e.s engagé.es à Calais sont en grève de la faim, en soutien aux 1500 personnes exilées qui tentent d'y survivre dans des conditions absolument inhumaines. Les associations sont même empêchées d'apporter de quoi manger, boire, se laver à ces personnes en détresse (à lire : <http://www.anafe>). Les grévistes de la faim demandent : la suspension des expulsions et des démantèlement de camps pendant la trêve hivernale ; l'arrêt de la confiscation des effets personnels et des tentes ; la localisation de point de distribution de biens de premières nécessités. Vous pouvez soutenir cette action : [Pétition](#) et aussi sur twitter : [#FaimAuxFrontieres..](#)

Quand des communes retrouvent une seconde vie avec des migrants. Les élus, associations et habitants qui ont décidé d'accueillir des exilés dans leur village ont compris qu'il s'agissait d'une chance et non pas d'une menace. À lire dans <https://www.liberation.fr> (1) et <https://www.liberation.fr> (2); on pense à Riace !

« **La société a besoin des compétences des réfugiés** ». Interview de Carlos Arbalaez, réfugié Colombien, co-fondateur de *Espero*, ancien responsable des projets d'insertion au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, dirigeant du projet entrepreneurial populaire. À lire dans <https://www.actu-juridique.fr/>.

En dépit des pénuries de main-d'œuvre, l'immigration professionnelle reste compliquée. La liste des métiers dits « en tension » – pour lesquels l'employeur n'a pas besoin de prouver qu'il n'a pas réussi à pourvoir le poste en France – a été actualisée. Mais « *C'est un effet d'annonce, considère Hillel Rapoport, professeur à l'École d'économie de Paris et spécialiste des migrations. ...il y a un décalage entre ces listes bureaucratiques et les besoins de l'économie, qui évoluent vite. ...je ne pense pas que l'immigration doive être à l'initiative de l'employeur et fondée sur un métier* ». Dans son ouvrage, « *Repenser l'immigration en France. Un point de vue économique* », M. Rapoport invite à se défaire d'une vision malthusienne et à « *repenser l'immigration comme une contribution positive* ». À lire : <http://www.cepremap.fr/depot/opus/OPUS45.pdf> voir aussi <https://www.lemonde.fr/>.

Plusieurs centaines de travailleurs sans papiers en grève à l'appel de la CGT. Cette grève dans les secteurs de la livraison, de la restauration, du bâtiment ou encore du ramassage d'ordures met en lumière des conditions de travail particulièrement précaires. Les travailleurs sans-papiers réclament leur régularisation : <https://www.lemonde.fr-travailleurs-sans-papiers-en-greve>.

« **Jeunes majeurs étrangers : une situation absurde** ». Dans une tribune collective, lancée par les élu.es nantais.es et relayée par l'ANVITA, plus de 450 élu.es interpellent l'Etat sur la question des jeunes migrant.es. Un trop grand nombre d'entre eux, qui ont fait l'effort de s'intégrer grâce au soutien des institutions et de collectifs, se voient refuser un titre un séjour. À lire dans <https://www.lemonde.fr/>.

Un restaurateur se bat pour garder son apprenti malien. « Je ne comprends vraiment pas : on nous met des mômes dans les pattes et dès qu'ils sont majeurs, on nous les arrache ». À lire sur <https://www.francebleu.fr/infos/>.

Un an d'acharnement pour une simple AME. La « *brève d'exil* » du COMEDE fait le récit de ce monsieur qui cherchait à accéder à ses droits : <https://www.comede.org>.

La CNDA juge que tous les enfants mineurs d'un bénéficiaire de la protection subsidiaire doivent pouvoir bénéficier de cette même protection, y compris ceux qui sont nés après que cette protection lui a été octroyée. Décision du 20 octobre 2021 : [CNDA/](#).

INFOS RÉGIONALES

Briançon. Surpopulation au nouveau refuge : alors que le lieu est initialement prévu pour accueillir 80 personnes, plus de 200 s'y trouvaient dimanche dernier ; l'association *Refuges solidaires* a décidé d'arrêter momentanément et symboliquement son activité aux *Terrasses Solidaires* afin d'interpeller les autorités : la Préfecture, la Ville et l'Etat. Après avoir trouvé un abri en occupant la gare de Briançon, Les personnes exilées ont été accueillies dans l'Eglise Sainte Catherine par le prêtre de Briançon et l'évêque de Gap et d'Embrun. <https://communiqué Refuges solidaires>. Le point sur la situation : [La provence.com](https://www.la-provence.com). Excellent article du journal « *Marcelle* » : <https://marcelle.media/2021/10/29/les-terrasses-solidaires/>

« 7 de Montpellier. **Donnez leur une chance de vivre en France !** » Communiqué de la Ligue des Droits de l'Homme : <https://www.ldh-france.org/>

Montpellier : expulsion de deux familles albanaises. Lundi dernier, à 6h30, deux familles albanaises, 4 adultes et 6 enfants âgés de 14 mois à 18 ans, ont été expulsées par les forces de police de leur logement à Montpellier. L'une des familles a été directement conduite à l'aéroport de Montpellier et a embarqué dans un avion à destination de l'Albanie. L'autre famille a été placée en centre de rétention administratif. À lire <https://france3/expulsion>.

Accueil inconditionnel. Que se passe-t-il à Fréjus avec les bénévoles du Resto du cœur ? Ils ont démissionné parce qu'ils refusaient de servir les personnes étrangères en situation irrégulière. Voici ce que l'on sait de cette affaire : [Var Matin](https://www.varmatin.com).

INFOS MARSEILLE

Des réfugiés expulsés du squat de la rue Ferrari, à quelques jours de la trêve hivernale. Mardi, l'immeuble, propriété du Département, a été muré dans la foulée et les réfugiés dispersés. Encore une pratique illégale !

"**Sous les escaliers de la Gare St Charles**". L'ÉCH@ du Réseau a déjà fait mention des personnes en demande d'asile qui dorment sous le pont (cf. n°88) ; l'*Observatoire Hébergement 13* se préoccupe de cette situation et réfléchit à ce qu'il y a lieu de faire. À suivre...

La PASS de ville ferme ses portes temporairement. Après 3 années d'expérimentation réussie, co-portée par Médecins du Monde et l'URPS Médecins libéraux PACA, une nouvelle entité (la PASS de ville Marseille) ouvrira ses portes au second semestre 2022, le temps d'assurer la passation du dispositif et son installation dans de nouveaux locaux. Le CASO de Médecins du Monde restera en fonctionnement. Pour plus d'infos : contact@lapassdeville-marseille.fr.

Procès du président du Yachting Club pour incitation à la haine raciste, au Palais de justice de Marseille, ce vendredi : prison avec sursis requise.

LA VIE DU RÉSEAU HOSPITALITÉ

Soutien aux condamnés de Riace (Italie). RESF a publié un tract soulignant différentes possibilités d'intervention : deux pétitions et aussi un message de solidarité à envoyer à Mimmo Lucano, l'ex maire de Riace. N'hésitez pas à partager ce tract avec toutes vos connaissances et vos réseaux ! [Le tract de RESF](https://www.resf.org).

Un collectif de solidarité. À l'initiative du réseau hospitalité, une réunion s'est tenu mardi 19 octobre pour échanger avec les organisations intéressées en vue de monter une ou des actions de soutien aux condamnés de Riace. Une prochaine réunion est programmée le 3 novembre, au centre social Velten, 16 Rue Bernard du Bois.

Observatoire Hébergement 13. En mars 2021, le Réseau Hospitalité a participé, aux côtés de la Fondation Abbé Pierre, de Médecins du Monde, de l'association JUST et du Collectif 59 St Just, à la création d'un Observatoire Hébergement 13. Depuis cet automne le Réseau Hospitalité anime cet Observatoire. Une réunion de coordination inter associative à eu lieu le 20 octobre dernier durant laquelle les objectifs de travail ont été précisés : recenser les situations de rupture d'hébergement d'urgence (115), comme les difficultés d'accès au dispositif d'hébergement (non-réponse du 115 ou absence de places disponibles), informer les personnes sur leurs droits liés à l'hébergement et notamment rappeler les principes légaux d'inconditionnalité et de continuité de l'hébergement, interpeler les instances en charge de l'hébergement d'urgence à la fois sur les pratiques comme sur les difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes dans la relation avec leurs services. Dans ce cadre des réunions régulières vont avoir lieu (la prochaine étant prévue le 02 novembre 2021). Pour plus d'informations vous pouvez contacter Margot Bonis (chargée de mission Droit et Accès aux droits du Réseau Hospitalité) à margot.bonis@reseauhospitalite.org ou via l'adresse de l'Observatoire Hébergement, observatoirehebergement13@riseup.net pour signaler des difficultés particulières liées au dispositif 115.

CULTURE

« **Les Mots de Taj** ». Documentaire de Dominique Choisy, avec Tajamul Faqiri-Choisy. Synopsis : A 14 ans, Tajamul a fui l'Afghanistan pour venir jusqu'en France. Six ans plus tard, il a voulu refaire le voyage mais à rebours, d'Amiens jusqu'à Kaboul, pour raconter et montrer ce qu'il a vécu pendant le trajet qui a fait de lui un réfugié : <https://www.youtube.com>.

« **Réfugiés climatiques & Castagnettes** » : « *Quiconque disposant d'un logement suffisamment grand devra héberger un ou plusieurs réfugiés climatiques sous peine de poursuites* ». Ainsi en a décidé le gouvernement français... Une fable moderne sur la solidarité et le lien intergénérationnel. [Réfugiés climatiques](https://www.refugiés-climatiques.org).

AGENDA

Mercredi 3 novembre. Réunion pour le soutien aux condamnés de Riace, au centre social Velten, 16 Rue Bernard du Bois, 13001 Marseille à 18h00.

Mercredi 3 novembre, de 18h00 à 20h00, réunion d'information de **RAMINA**, « nouveaux bénévoles », au Centre Social CCO Bernard Du Bois.

Mardi 9 novembre, de 18h00 à 20h00, réunion pour la préparation de la journée internationale des migrants, au Centre Social CCO Bernard Du Bois.

Mercredi 10 novembre de 14h30 à 17h : **permanence RESF** (accueil jeunes majeurs et familles sans papiers) à la MMDH (34 cours Julien 13006).

Mercredi 17 novembre. 17h30, **réunion RESF** dans les locaux de Mille Bâbord, 61 rue Consolat (13001).

Jeudi 18 novembre. Projection au cinéma « Le César » du film d'Olivier Cousin, « **Murs de papiers** », à 19h30.

jeudi 18 novembre : Cercle de Silence à 17h 30, Cours St-Louis.

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 23 et le 29 octobre, le Réseau Hospitalité a reçu 1 demande d'hébergement concernant un jeune majeur.

Et n'oublions pas que bien d'autres associations et collectifs de Marseille reçoivent également chaque semaine des appels, ceux-ci s'additionnant. Ces appels sont donc très nombreux et les offres d'hébergement sont toujours loin d'être à la hauteur des besoins.